

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 37 (1975)
Heft: 11

Rubrik: Enseignements dans les écoles d'agriculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enseignement dans les écoles d'agriculture

Le Service romand de prévention des accidents dans l'agriculture a élaboré un programme d'enseignement pour les écoles d'agriculture portant sur quatre thèmes: les bases légales, la construction, les machines, les produits et questions diverses.

Plusieurs textes légaux ayant trait à la prévention des accidents sont en vigueur dans notre pays. Le programme d'enseignement prévoit d'intéresser les jeunes à l'application dans les cantons, aux assurances obligatoires ou facultatives ainsi qu'à la responsabilité civile.

Le secteur de la construction occupe une place importante dans ce programme d'enseignement. En font partie: l'établissement des plans de construction (éclairage, grange, garage, échelles, escaliers, fosses à purin, silos, etc.), la protection des machines et des installations fixes et amovibles, les conduites électriques (machines à traire, souffleries, lampes baladeuses, moteurs, batteries de tracteurs, etc), les portes basculantes ou coulissantes, toits, paratonnerres, etc.

Dans le domaine des machines, le Service romand souhaite intéresser les jeunes aux dispositions légales d'application pour les machines agricoles en circulation, ainsi qu'à l'équipement général des machines se déplaçant sur route, le transport de personnes et de marchandises, notamment. Il s'agit aussi de mieux connaître les dispositions qui peuvent être prises en vue de protéger les occupants de machines motorisées et l'équipement de celles-ci (cadres de sécurité, prises de force, treuils, scies circulaires, tronçonneuses, hacheuses, ensileuses,

facheuses rotatives, autochargeuses, épandeuses, herses, etc.

Enfin, tant dans le domaine des produits antiparasitaires, de l'arboriculture et des gaz que dans ceux des animaux et du ménage, il y a des dispositions à prendre en vue de prévenir les accidents. Le Service romand tient, en outre, à ce que des notions de premier secours permettent aux intéressés d'intervenir en cas d'asphyxie, noyades, hémorragies, brûlures, piqûres, morsures, coupures, électrocution, intoxication, gelures, etc. C'est dire combien ce programme d'enseignement est vaste et important. (cria)

Aux Délégués des sections de l'ASETA et aux Membres du Comité central

La 49ème Assemblée des délégués aura lieu les **19 et 20 septembre 1975**, à Stans. Nous vous prions donc de bien vouloir réserver dès maintenant cette date et vous en remercions!

Les journées diminuent !

Protégez ceux (celles) qui vont livrer le lait en équipant les chars en question des feux réglementaires !